

- ◇ Durée : 4 heures
- ◇ Support : électronique, 150 diapositives
- ◇ Participants : chefs d'entreprise et le Conseil
- ◇ Objectifs de la formation
- ◇ Formateur : Henry Royal
- ◇ Prix : 500 €HT  
frais de déplacement de l'animateur inclus.

Appréhender les dispositifs fiscaux accordés au chef d'entreprise.

Connaître les schémas juridiques qui répondent le mieux aux attentes du chef d'entreprise et qui procurent les plus grandes économies fiscales.

Savoir quels sont les montages fiscaux sécurisés et ceux à risque.

◇ Programme de la formation

**I. Panorama de la fiscalité du dirigeant**

1. Vue d'ensemble (société à l'IS)
2. Imposition du dividende
3. Imposition des plus-values  
Régime de droit commun ; régimes de faveur
4. Droits d'enregistrement
5. ISF. Biens professionnels, pactes Dutreil
6. Droits de mutation. Pactes Dutreil transmission d'entreprise
7. Stratégies d'optimisation fiscale et positions de l'administration fiscale

**II. Pacte Dutreil transmission de société**

1. Engagement collectif de conservation
2. La transmission
3. Engagement individuel de conservation
4. Holding et pacte Dutreil
5. Comment sécuriser les pactes.

**III. Règles civiles de la transmission ; les donations**

1. La succession non organisée  
Exemples de dévolution selon les situations familiales
2. Réserve et quotités disponibles  
Calcul. Réduction et rapport civil des libéralités
3. Les donations de titres  
Donations : réserve d'usufruit, à terme, graduelle, résiduelle, partage

La renonciation anticipée à l'action en réduction  
Les clauses à insérer dans l'acte de donation ou le pacte adjoint.

**IV. SAS, société civile : donner et conserver**

1. La SAS et les actions de préférence  
Les clauses statutaires
2. La société civile  
Droit de vote plural et droits financiers privilégiés
3. Fiducie ; mandats : protection future, post mortem...

**V. Holding** : vendre dans les meilleures conditions fiscales ou donner en gardant les pouvoirs. Exemples

1. Donation, succession : optimiser la transmission de l'entreprise et assurer sa pérennité  
Schéma à éviter : donation de la nue-propriété des titres  
Transmettre l'entreprise à un enfant : les pièges du LBO familial  
Transmettre l'entreprise à plusieurs héritiers dont un repreneur
2. Vente de l'entreprise : optimiser la fiscalité  
Passer de l'IS à l'IR sans plus-value
3. Associer donation et vente dans les meilleures conditions  
Concilier les intérêts du repreneur et des minoritaires  
Donner et conserver les pouvoirs.
4. Obtenir des liquidités au moindre coût fiscal